

ASSOCIATION

Symbiose passe à l'échelle du Grand Est

Créée il y a 12 ans l'association qui agit pour des « paysages de biodiversité » sort du périmètre de la Champagne-Ardenne. Elle s'est illustrée pour le maintien de trames « vertes » et bleues » ou l'aménagement de bandes de luzerne non fauchées.

JULIEN BOUILLÉ

Symbiose a 12 ans et voit plus grand. L'association, qui agit pour des « paysages de biodiversité », passe de l'échelle de la Champagne-Ardenne à celle du Grand Est « afin d'être en cohérence avec les nouvelles régions et d'être

« Nous devons trouver les moyens de faire rémunérer les services rendus à la société par les agriculteurs en matière de biodiversité »
Hervé Lapie, président de Symbiose

plus visible des institutions régionales telles que le conseil régional, la DRAAF, la DREAL », a expliqué son président Hervé Lapie lors de l'assemblée générale qui a eu lieu à Villiers-sous-Praslin (Aube) le 24 juin. L'association de protection de

l'environnement et d'intérêt général va pouvoir développer notamment ses actions « trame bleue » (réseau formé de continuités écologiques aquatiques et humides) et « trame verte » (réseau formé de continuités écologiques terrestres), qui sont jusqu'à présent soutenues financièrement par Vivescia, le département de la Marne, le Fond Vert et la région Grand Est.

Par exemple, une action « trame bleue » a permis l'an passé à 14 agriculteurs de mettre en place de bonnes pratiques pour l'entretien des mares du Chaourçois (Aube) en contrepartie d'un paiement pour services environnementaux rendus (PSE).

Une autre action a engagé six agriculteurs volontaires à aménager des haies et des bandes enherbées pour lutter contre l'érosion sur les bassins-versants des ruisseaux de Longwé et de Lametz dans le territoire des Crêtes pré-ardennaises. Au niveau terrestre, une quinzaine



Une action « trame bleue » a permis l'an passé à 14 agriculteurs de mettre en place de bonnes pratiques pour l'entretien des mares du Chaourçois (Aube), dont celles Lagesse. DR Symbiose

d'exploitants se sont engagés l'an passé dans la création et la restauration de la trame verte au sud de Châlons-en-Champagne (Marne) et la restauration de mares sur un territoire de onze communes caractérisé par « une pauvreté en éléments structurants paysagers ».

PLUSIEURS NOUVEAUX PROJETS SONT EN RÉFLEXION

Le projet Apiluz, qui prévoit de laisser des bandes de luzerne non fauchée pour apporter de la nourriture aux pollinisateurs en période de disette alimentaire, est arrivé au terme de trois années de

soutien financier de Lidl (environ 50 % du coût du projet). Après 552 hectares en 2021 et 568 hectares en 2022, 526 hectares de « BNF » ont été maintenus en 2023 par près de 2 000 agriculteurs dans six départements. « Ce projet est la plus belle réussite de Symbiose », estime Benoît Collard, secrétaire général de Symbiose.

Apiluz projet se poursuit en 2024. Il est suivi au niveau financier par la filière et au niveau écologique par Symbiose. Plusieurs nouveaux projets sont en réflexion, dont Quali'Haie. Il s'agit d'un cahier des charges visant à implanter une

haie « qualitative » avec alternance d'arbres de haut jet et d'arbustes, complétés d'autres aménagements favorables à la biodiversité (agrains, points d'eau, perchoirs...).

Faire travailler ensemble des acteurs agricoles, non agricoles, publics ou privés est « une vraie richesse pour notre territoire », estime Hervé Lapie. Il précise pour finir que « l'objectif ultime de Symbiose est de trouver les moyens de faire rémunérer les services rendus à la société par les agriculteurs en matière de biodiversité et plus largement d'environnement ». ■